

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 379**7 avril 2004****SOMMAIRE**

Aedes Développement S.A., Luxembourg	18148	Deutsche Post Reinsurance S.A., Luxembourg . . .	18182
Amega S.A., Luxembourg	18166	Eurobuild Finance S.A.H., Luxembourg	18189
Amelia S.A., Luxembourg	18161	ExxonMobil Asia Finance, S.à r.l., Bertrange	18178
Amelia S.A., Luxembourg	18161	ExxonMobil International Services, S.à r.l., Bertrange	18177
Anicet Alexandre S.A.H., Luxembourg	18154	ExxonMobil Luxembourg et Cie S.C.A., Bertrange	18177
Aprovia Management GM, S.à r.l., Munsbach	18192	ExxonMobil Luxembourg et Cie S.C.A., Bertrange	18180
Aronde S.A., Luxembourg	18166	ExxonMobil Luxembourg Far East, S.à r.l., Bertrange	18178
Barbacane Charter S.A., Luxembourg	18174	ExxonMobil Luxembourg International Finance 1, S.à r.l., Bertrange	18177
Bay Light Holdings, S.à r.l., Luxembourg	18162	ExxonMobil Luxembourg International Finance 2, S.à r.l., Bertrange	18178
Bay Light Holdings, S.à r.l., Luxembourg	18162	ExxonMobil Luxembourg Lubricants Limited, S.à r.l., Bertrange	18179
Belgacom Finance S.A., Luxembourg	18164	ExxonMobil Luxembourg Nippon, S.à r.l., Bertrange	18178
Belgacom Finance S.A., Luxembourg	18164	ExxonMobil Luxembourg, S.à r.l., Bertrange	18177
Belte S.A., Luxembourg	18176	Federica International S.A., Luxembourg	18160
Bentim International Curacao Limited Holding S.A., Luxembourg	18162	Fellow Finance S.A., Luxembourg	18169
Bentim International S.A., Luxembourg	18162	Finpresa S.A., Luxembourg	18167
BeSoft S.A., Luxembourg	18179	Flaminia Consulting S.A., Luxembourg	18164
Black & Decker International Holdings B.V./S.à r.l., Luxembourg	18165	Flots Yachting S.A., Luxembourg	18176
Black & Decker International Holdings B.V./S.à r.l., Luxembourg	18165	Fondation Ste-Gertrude, Luxembourg	18147
Bloumenatelier, S.à r.l., Wiltz	18151	Fredo S.A., Luxembourg	18168
C.B. Events Racing, S.à r.l., Luxembourg	18153	FT Feedtrade S.A., Luxembourg	18181
C.B. Events Racing, S.à r.l., Luxembourg	18154	Galaxy, S.à r.l., Luxembourg	18191
C.E.L., Coiffure Événementielle Luxembourg, A.s.b.l., Ettelbruck	18187	Gate Gourmet Luxembourg III A, S.à r.l., Luxembourg	18188
Cadriège S.A., Luxembourg	18169	GH TX, S.à r.l., Luxembourg	18155
Caroli S.A., Luxembourg	18160	Glass Carrier, S.à r.l., Steinsel	18151
Caroli S.A., Luxembourg	18160	Graziel S.A., Luxembourg	18165
Carrefour Lux S.C.A., Luxembourg	18166	Hersi Holding S.A., Luxembourg	18170
Commerzbank Alternative Strategies	18168	Holfeld S.A., Luxembourg	18181
Competence S.A., Luxembourg	18146	ICN Russian Holdings (Lux), S.à r.l., Luxembourg	18190
CSD S.A., Windhof	18173	Iena Luxembourg S.A., Luxembourg	18179
Dekra International Management S.A., Luxembourg	18146	Imprimerie Exe Ettelbruck S.A., Ettelbruck	18152
Dekra International S.A. & Cie S.C.A., Luxembourg	18183	Imprimerie Exe Ettelbruck S.A., Ettelbruck	18152
Delphi International Holdings Corporation Luxembourg S.C.S., Bascharage	18183	Imprimerie Exe Ettelbruck S.A., Ettelbruck	18152
		Invest Grand-Duché S.A., Luxembourg	18172

Invest Grand-Duché S.A., Luxembourg	18173	(The) Partners Group S.A., Luxembourg	18176
John Deere Finance S.A., Luxembourg	18171	Potsdamer Investitionsgesellschaft S.A., Luxem- bourg	18180
John Deere Finance S.A., Luxembourg	18171	PROgéna S.A., Windhof	18180
Junia S.A., Luxembourg	18150	Rether Finance S.A., Luxembourg	18174
Junia S.A., Luxembourg	18150	Rhin-Neckar S.A., Luxembourg	18169
K-Zen, S.à r.l., Luxembourg	18182	Sobrass, S.à r.l., Bascharage	18154
Karma S.A., Luxembourg	18174	Société Luxembourgeoise de Brasserie S.A., Ba- scharage	18168
Karma S.A., Luxembourg	18174	Sofiam S.A., Luxembourg	18175
Katuor S.A., Luxembourg	18170	Solupa S.A., Luxembourg	18167
Klimt Invest S.A., Luxembourg	18163	Sparrein Gesellschaft S.A.H., Luxembourg	18167
Kometa Enterprise S.A., Luxembourg	18163	Sparrein Gesellschaft S.A.H., Luxembourg	18167
Kometa Enterprise S.A., Luxembourg	18163	Stolt-Nielsen S.A.H., Luxembourg	18190
Kometa Enterprise S.A., Luxembourg	18163	Storage, S.à r.l., Luxembourg	18186
Las Brisas S.A., Luxembourg	18175	Stratus Technologies Group S.A., Luxembourg . .	18189
Liechfield S.A., Luxembourg	18170	Sunset Properties S.A., Luxembourg	18187
LM Investments, S.à r.l., Luxembourg	18147	T.P.S. Lux Trade S.A., Luxembourg	18187
Middle Sea Shipping S.A., Luxembourg	18176	Technique Lux Système, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	18150
Mixt S.A., Windhof	18181	Tinker S.A., Luxembourg	18176
MRM Consulting S.A., Luxembourg	18163	UBS (Lux) Short Term Sicav, Luxembourg	18182
Newplace S.A., Luxembourg	18161	Uchimata Holding S.A., Luxembourg	18171
Newplace S.A., Luxembourg	18161	Uchimata Holding S.A., Luxembourg	18192
North Miami Beach Investment Corp. S.A., Lu- xembourg	18191	Venture Group S.A., Luxembourg	18168
Orgemont S.A. (Holding)	18154	Wincor Nixdorf Services S.A., Succursale de Lu- xembourg, Luxembourg	18188
Outboard Yachting S.A., Luxembourg	18175	Zingi@Invest S.A., Luxembourg	18152
Parksys, S.à r.l., Roedgen	18179		
Parkway Europe, S.à r.l., Luxembourg	18189		
Parness S.A., Luxembourg	18155		

COMPETENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 61.974.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire, tenue en date du 25 juin 2003, que:

- THE SERVER GROUP EUROPE S.A., 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été élue comme nouveau commissaire aux comptes en remplaçant EuroSkandic S.A., 14, rue de Capucins, L-1313 Luxembourg, commissaire aux comptes démissionnaire, de sorte que son mandat comprend l'audit des comptes annuels 2002 et viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018062.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

DEKRA INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13A, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 44.427.

Par décision du Conseil d'Administration du 29 juillet 2003, le siège social a été transféré du 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, au 13A, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 décembre 2003.

Pour DEKRA INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

Dr. Bogk / M. Nöthe / J. Otting

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018504.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FONDATION STE-GERTRUDE.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

Compte financier au 31 décembre 2003 (euros)

BILAN

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Obligations	379.701,00	Réserve au 31 décembre 2002	951.879,00
Actions	484.812,00	Résultat négatif	8.294,00
Fonds de Fonds	29.995,00		
Alternatifs	28.831,00		
Liquidités	20.246,00		
Total	943.585,00	Total	943.585,00

RESULTATS

	<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>
1) Gain sur porte-feuille	38.105,86	
2) Dividendes	463,69	
3) Frais de banque		2.479,89
4) Subsidés hôpital Kapolowé		47.459,84
5) Frais domiciliation et publication		340,00
6) Correction	3.416,18	
7) Résultat négatif	8.294,00	
Totaux	50.279,73	50.279,73

BUDGET 2004

Actif: Revenu du porte-feuille (3%)	28.308,00
Passif: Mensualités hôpital Kapolowé: 12 X 2.975,00	35.700,00
Déficit	7.392,00

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018159.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

LM INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.**Capital social: 21.276.675,- EUR.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.911.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 décembre 2001

La démission de Monsieur Paul Everitt de son mandat d'administrateur est acceptée.

La cooptation de Madame Sharon Alvarez, comptable, Kingsway House, Havilland Street, St Peter, Guernsey en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Paul Everitt, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

La société ANDERSEN S.A., avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, est congédiée comme Commissaire aux Comptes. La société FIN-CONTROLE S.A., avec siège social au 13, rue Beaumont, L-1319 Luxembourg, est nommée en remplacement. Le mandat de la société FIN-CONTROLE S.A. viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Richard Carey, directeur, 47, Chalcot Road, UK-London NW1 8LS, de Monsieur Laurence Mc Nairn, directeur, Kingsway House, Havilland Street, St Peter, Guernsey, de Monsieur Vince Assini, directeur, 4321 Dewey Drive, FL-New Port 34652, Etats-Unis, et Monsieur Marcus Rauh, directeur, Schochengasse 6, CH-9001 St. Gallen, et de Madame Sharon Alvarez, comptable, Kingsway House, Havilland Street, St Peter, Guernsey, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme

Pour LM INVESTMENTS

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018485.3/795/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

AEDES DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 99.178.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme de droit italien AEDES S.p.A., ayant son siège social à I-21123 Milan, Via Sant'Orsola 8 (Italie);

2.- La société anonyme FOXY S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Antonio Da Silva Fernandes, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, ès qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société de participations financières, sous forme de société anonyme et sous la dénomination de AEDES DEVELOPPEMENT S.A.**Art. 2.** La durée de la société est illimitée.**Art. 3.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille Euro (32.000,- EUR), représenté par trois cent vingt (320) actions de cent Euro (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur avec pouvoir de signature de type A et d'un administrateur avec pouvoir de signature de type B.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième lundi du mois d'avril à 9.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2003.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société anonyme de droit italien AEDES S.p.A., prédésignée, trois cent dix-neuf actions	319
2.- La société anonyme FOXY S.A., prédésignée, une action.	1
Total: trois cent vingt actions	320

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-deux mille Euro (32.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euro.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, né à Esch-sur-Alzette, le 4 mai 1943, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, pouvoir de signature de type A;
- 2.- Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, né à Luxembourg, le 28 septembre 1956, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, pouvoir de signature de type A;
- 3.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, née à Grevenmacher, le 15 juillet 1952, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, pouvoir de signature de type A;
- 4.- Monsieur Carlo Garavaglia, commercialista, né à Legnano/MI (Italie), le 15 mai 1943, demeurant à I-20122 Milan, 8, Via Cino del Duca (Italie), pouvoir de signature de type B;
- 5.- Monsieur Luca Castelli, entrepreneur, né à Milan (Italie), le 30 mars 1962, demeurant à I-20123 Milan, 8, Via Sant'Orsola (Italie), pouvoir de signature de type B.

Deuxième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, née à Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 1949, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2006.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Da Silva Fernandes, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} décembre 2003, vol. 525, fol. 23, case 2. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 février 2004.

J. Seckler.

(018375.3/231/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

TECHNIQUE LUX SYSTEME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R. C. Diekirch B 3.091.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *TECHNIQUE LUX SYSTEME, S.à r.l.*

Signature

(900787.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 février 2004.

JUNIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 65.619.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018141.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

JUNIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 65.619.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2003

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une durée de quatre ans avec effet immédiat.

A ce jour, le conseil d'administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Derek S. Ruxton
- Patrick Meunier
- Alexander Ruxton

Commissaire aux Comptes:

- FIGESTA, S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018136.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

BLOUMENATELIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9540 Wiltz, 33, avenue de la Gare.

R. C. Diekirch B 5.493.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 26 février 2004, réf. DSO-AN00200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 février 2004.

Signature.

(900792.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 février 2004.

**GLASS CARRIER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. KBT LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés, Zone Industrielle.

H. R. Luxemburg B 59.709.

Im Jahre zweitausendvier, den siebten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Die Gesellschaft GLASS CARRIER APS, mit Sitz in DK-6900 Skjern, Industrivej 5 (Dänemark), hier vertreten durch Herrn John Bo Jensen, Geschäftsführer, geboren in Skjern (Dänemark), am 29. Dezember 1962, wohnhaft in DK-6900 Skjern, Jernbanegade 16 (Dänemark), auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht vom Vollmachtnehmer und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparentin, durch ihren vorgenannten Vertreter, ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung KBT LUXEMBOURG, S.à r.l., mit Sitz in L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés, Zone Industrielle, R. C. Luxemburg Sektion B Nummer 59.709, wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 12. Juni 1997, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 525 vom 25. September 1997, und deren Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunden, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 30. April 2002, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1081 vom 15. Juli 2002.

Die Komparentin erklärt die einzige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung KBT LUXEMBOURG, S.à r.l., zu sein und ersucht den amtierenden Notar die von ihr gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

Erster Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin stellt folgende privatschriftliche Abtretung von Gesellschaftsanteilen fest:

Die Gesellschaft KBT ESBJERG AS, mit Sitz in DK-6710 Esbjerg, Saedding Strandvej 115 (Dänemark), trat ihre sämtlichen zehn (10) Gesellschaftsanteile in der vorbezeichneten Gesellschaft mit beschränkter Haftung KBT LUXEMBOURG, S.à r.l., an die vorbezeichnete Gesellschaft GLASS CARRIER APS, mit Sitz in DK-6900 Skjern, Industrivej 5 (Dänemark), ab.

Die alleinige Gesellschafterin erklärt diese Übertragung als der Gesellschaft rechtsgültig zugestellt, gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, respektive des Artikels 190 des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften.

Zweiter Beschluss

Gemäss vorhergehendem Beschluss wird Artikel fünf der Satzung abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in zehn (10) Anteile von jeweils eintausendzweihundertfünfzig Euro (1.250,- EUR), welche Anteile von der Gesellschaft GLASS CARRIER APS, mit Sitz in DK-6900 Skjern, Industrivej 5 (Dänemark), gehalten werden.

Alle Anteile sind voll eingezahlt.»

Dritter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst die Bezeichnung der Gesellschaft in GLASS CARRIER, S.à r.l., abzuändern und demzufolge Artikel eins der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 1.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung GLASS CARRIER, S.à r.l.»

Vierter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst die Demission von Herrn Karsten Beier als Geschäftsführer der Gesellschaft anzunehmen und ihm volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates zu erteilen.

Fünfter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst Herrn John Bo Jensen, Geschäftsführer, geboren in Skjern (Dänemark), am 29. Dezember 1962, wohnhaft in DK-6900 Skjern, Jernbanegade 16 (Dänemark), zum neuen alleinzeichnungsberechtigten Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen, rückwirkend zum 1. Januar 2004.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sechshundertfünfundzwanzig Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Vollmachtnehmer, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat er zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: B. Jensen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 janvier 2004, vol. 525, fol. 78, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 30. Januar 2004.

J. Seckler.

(018332.3/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

IMPRIMERIE EXE ETTTELBRUCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9060 Ettelbruck, 15, rue de Bastogne.

R. C. Diekirch B 4.274.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 17 février 2004, réf. DSO-AN00139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *IMPRIMERIE EXE ETTTELBRUCK S.A.*

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(900812.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 février 2004.

IMPRIMERIE EXE ETTTELBRUCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9060 Ettelbruck, 15, rue de Bastogne.

R. C. Diekirch B 4.274.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 17 février 2004, réf. DSO-AN00140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *IMPRIMERIE EXE ETTTELBRUCK S.A.*

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(900813.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 février 2004.

IMPRIMERIE EXE ETTTELBRUCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9060 Ettelbruck, 15, rue de Bastogne.

R. C. Diekirch B 4.274.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 17 février 2004, réf. DSO-AN00141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *IMPRIMERIE EXE ETTTELBRUCK S.A.*

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(900814.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 février 2004.

ZINGI@INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.497.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2004.

Signature.

(018120.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

C.B. EVENTS RACING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.621.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée C.B. EVENTS RACING, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant remplacé par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 5 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1465 du 10 octobre 2002.

L'assemblée se compose des deux associés, à savoir:

1.- Monsieur Caren Burton, pilote, demeurant à B-4980 Trois Ponts, 41, route de Coo, né à Malmédy, le 24 octobre 1981,

ici représenté par Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée.

2.- Monsieur Jean-Claude Burton, gérant, demeurant à B-4988 Trois Ponts, 41, route de Coo, né à Vielsalm, le 6 août 1956,

ici représenté par Madame Rita Biltgen, prénommée, en vertu d'une procuration lui délivrée.

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme il est dit, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Exposé préliminaire

Suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé, conclu à Luxembourg, le 8 janvier 2004, l'associé Monsieur Caren Burton, prénommé, a cédé à Monsieur Jean-Claude Burton, prénommé, quarante-neuf (49) parts sociales dans la société C.B. EVENTS RACING, S.à r.l., prédésignée pour le prix global de quatre mille neuf cents Euros (EUR 4.900,-).

Ledit acte de cession de parts sociales, signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Ceci exposé, les comparants prémentionnés, représentés comme il est dit, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter conformément à l'article six (6) des statuts, la cession de parts sociales faite sous seing privé, par Monsieur Caren Burton, prénommé, à Monsieur Jean-Claude Burton, prénommé, en date du 8 janvier 2004.

Ensuite Monsieur Jean-Claude Burton, prénommé, agissant en sa qualité de gérant unique de ladite société C.B. EVENTS RACING, S.à r.l., déclare accepter au nom et pour compte de la société, la cession de parts sociales dressée sous seing privé, en date du 8 janvier 2004 et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Les cent vingt-cinq (125) parts sociales sont réparties comme suit:

1.- Monsieur Caren Burton, pilote, demeurant à B-4980 Trois Ponts, route de Coo 41, né à Malmédy, le 24 octobre 1981, soixante et une parts sociales. 61

2.- Monsieur Jean-Claude Burton, gérant, demeurant à B-4980 Trois Ponts, route de Coo 41, né à Vielsalm, le 6 août 1956, soixante-quatre parts sociales. 64

Total: cent vingt-cinq parts sociales 125

Frais

Les frais et honoraires auxquels les présentes donneront lieu sont à charge du cessionnaire qui s'oblige expressément à leur acquittement.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 janvier 2004, vol. 426, fol. 69, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 février 2004.

H. Hellinckx.

(018346.3/242/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

C.B. EVENTS RACING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.621.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 février 2004.

H. Hellinckx.

(018348.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ANICET ALEXANDRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 59.796.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 février 2004

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Patrick Meunier de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

L'Assemblée nomme ARGONNE INVESTMENTS S.A. au poste d'administrateur vacant pour une durée de trois ans avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2004, réf. LSO-AN01195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018124.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ORGEMONT S.A. (HOLDING), Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 42.996.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2002

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une durée de quatre ans avec effet immédiat.

A ce jour, le conseil d'administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Derek S. Ruxton
- Patrick Meunier
- Alexander Ruxton

Commissaire aux Comptes:

- MRM CONSULTING S.A.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018128.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

SOBRASS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 46.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2004, réf. LSO-AN04794, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 26 février 2004.

G.M. Lentz jr.

Gérant

(018170.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

PARNES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.584.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2003

Le Conseil d'Administration accepte la démission de M. Jean-Jacques Druart de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration nomme Mme Hana Barda, en remplacement, au poste d'administrateur de la société pour une durée de trois ans avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin en même temps que ceux des autres administrateurs, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2004, réf. LSO-AN01192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018130.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

GH TX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.192.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the nineteenth of February.

Before us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 A-1, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, autentication number 2053371, with its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, in the City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA,

2) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 B-1, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, autentication number 2053329, with its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, in the City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA,

3) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 C-1, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, autentication number 2053334, with its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, in the City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA,

4) BAUPOST VALUE PARTNERS L.P. - II, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, autentication number 0308351, with its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, in the City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA,

all here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Esch-Lallange,

by virtue of four proxies given in Boston, Massachusetts, on February 18, 2004,

said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

These appearing persons have incorporated a société à responsabilité limitée the Articles of which they have established as follows:

Art. 1. Between the present and following members there is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended and the present Articles of Incorporation.

Art. 2. The company is incorporated under the name of GH TX, S.à r.l.

Art. 3. The object of the company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The Head Office may be transferred to any other place within the Grand- Duchy of Luxembourg by a resolution of the members.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-) euro represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five (EUR 25.-) euro each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

The shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Art. 8. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any member.

Art. 9. The creditors, representatives, rightholders or heirs of any member are neither allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the resolutions of the meetings of the members.

Art. 10. The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time «ad nutum» with or without indication of reasons by the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 11. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as an officer, agent or proxyholder he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 12. Resolutions are validly adopted when passed by members representing more than half of the capital. However, resolutions concerning an amendment of the Articles of Incorporation must be taken by a vote of the majority in number of the members representing at least three quarters of the capital. If no quorum is reached at a first meeting of the members, the members are convened by registered mail to a second meeting with at least fifteen calendar days notice, which will be held within thirty calendar days from the first meeting.

At this second meeting, resolutions will be taken by the majority of votes of the members whatever majority of capital be represented.

Any ordinary or extraordinary meeting of members is convened on 5 calendar days notice. The calling of such meeting shall be mandatory if requested by the majority members holding the majority of shares in the Company.

Resolutions other than those amending the Articles of Incorporation of the Company may be taken at the occasion of a physical meeting or, alternatively, by way of a circular resolution provided, in such latter case, that each member shall receive the text of the resolution and shall cast his vote by signing the circular resolution.

Art. 13. The Company's financial year runs from January first to December thirty-first of each year.

Art. 14. At the end of each corporate year, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the assets of the Company together with its liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the debts of Company as well as the security (if any) given by the Company in order to secure such debts and debts of the Company vis-à-vis its members.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted for approval to the general meeting of members together with the balance sheet.

Art. 15. Each member may inspect at the Head Office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account during the fifteen calendar days preceding the annual general meeting without prejudice to article 12 final indent.

Art. 16. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This transfer ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital it must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been reduced.

The portion of the profit which is in excess of the amount allocated to the statutory reserve is distributed among the members. However, the members may decide, by a majority vote, that the profit, after deduction of the amount allocated to the statutory reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or one or more liquidators appointed by the general meeting of members, which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be distributed to the members proportionally to the shares they hold in the Company's share capital.

Art. 18. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws as well as the Shareholders' Agreement.

The persons appearing declare and acknowledge that each subscribed share has been fully paid up in cash so that from now on the Company has at its free and entire disposal the contributions referred to above. Proof thereof has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Subscription and Payment

The shares have been subscribed and paid in as follows:

1) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 A-1, prenamed, one hundred and eleven point sixty shares . . .	111.60
2) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 B-1, prenamed, fifty-three point sixty-five shares	53.65
3) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 C-1, prenamed, two hundred eighty-two shares	282
4) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P. - II, prenamed, fifty-two point seventy-five shares	52.75
Total: five hundred shares	500

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500.-) euro is at the free disposal of the company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and end on December 31st, 2004.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand one hundred euro (EUR 2,100.-).

Constitutive meeting of members

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The named managers of the company for an undetermined period are:

a) Mr Christophe Gammal, economist, born on August 9, 1967, in Uccle, Brussels, residing in L-4247 Esch-Lallange, 108, route de Mondercange,

b) Mr David Harvey, company director, born on April 30, 1947, in London, residing in Rock House, 2B Gardiners Road, Gibraltar;

c) Mr Thomas Blumenthal, company director, born on February 13, 1959, in Los Angeles, California, USA, with professional address at 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

The company is validly bound by the joint signature of two managers.

However for day-to-day management the company is validly bound by the sole signature of any manager.

2) The Company shall have its registered office in L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, he signed with us the notary the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-neuf février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 A-1, un «limited partnership» sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 2053371, avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA,

2) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 B-1, un «limited partnership» sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 2053329, avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA,

3) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 C-1, un «limited partnership» sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 2053334, avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA,

4) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P.- II, un «limited partnership» sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 0308351, avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808, USA,

toutes les quatre ici représentées par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Esch-Lallange,

en vertu de cinq procurations sous seing privé données à Boston, Massachusetts, le 18 février 2004.

Lesquelles procurations après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Lesquelles comparantes ont constitué entre elles une société à responsabilité limitée, dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Entre les associés présents et futurs, est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de GH TX, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent (EUR 12.500,-) euros représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (EUR 25,-) euros chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 9. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées des associés.

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés et révoqués en tout temps «ad nutum» avec ou sans indication de raisons par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

Art. 11. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple employé, agent ou mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 12. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Si un quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée des associés, une seconde assemblée sera convoquée par lettre recommandée avec un préavis de quinze jours au moins et tenue dans un délai de trente jours à dater de la première assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des votes des associés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée ordinaire ou extraordinaire des associés doit être convoquée dans un délai de 5 jours. La convocation de cette assemblée est obligatoire si elle est requise par la majorité des associés.

Les résolutions autres que celles modifiant les statuts de la société peuvent être prises à l'occasion d'une réunion en présence des associés ou, alternativement, par voie d'une résolution circulaire, pourvu, dans ce dernier cas, que chaque associé reçoive le texte de la résolution et qu'il vote en signant la résolution circulaire.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 14. A la fin de chaque année sociale la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, ensemble avec une annexe contenant en résumé tous les engagements de la Société ainsi que les garanties d'emprunt accordées s'il y en a par la Société pour garantir ces dettes ainsi que les dettes de la Société à l'égard des associés.

A la même date la gérance préparera un compte de profits et pertes qu'elle soumettra pour approbation avec le bilan à l'assemblée générale des associés.

Art. 15. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes pendant les quinze jours qui précéderont l'assemblée générale annuelle sous réserve du dernier alinéa de l'article 12 des statuts.

Art. 16. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 17. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent dans la capital de la Société.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Les comparants déclarent et reconnaissent que chacune des parts sociales souscrites a été intégralement libérée en espèces, de sorte que les apports susmentionnés sont dès à présent à l'entière et libre disposition de la Société. Preuve en a été apportée au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites et libérées comme suit:

1) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 A-1, préqualifiée, cent onze virgule soixante parts sociales . . .	111,60
2) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 B-1, préqualifiée, cinquante-trois virgule soixante-cinq parts sociales	53,65
3) BAUPOST LIMITED PARTNERSHIP 1983 C-1, préqualifiée, deux cent quatre-vingt-deux parts sociales .	282
4) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P. - II, préqualifiée, cinquante-deux virgule soixante-quinze parts sociales	52,75
Total: cinq cent parts sociales	500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cent (12.500,-) euros est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2004.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille cents euros (EUR 2.100,-).

Assemblée constitutive des associés

Immédiatement après la constitution de la société, les comparants précités, représentant la totalité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Christophe Gammal, économiste, né le 9 août 1967, à Uccle, Bruxelles, demeurant à L-4247 Esch-Lalange, 108, route de Mondercange,

b) Monsieur David Harvey, administrateur de sociétés, né le 30 avril 1947, à Londres, demeurant Rock House, 2B Gardiners Road, Gibraltar;

c) Monsieur Thomas Blumenthal, administrateur de sociétés, né le 13 février 1959, à Los Angeles, Californie, Etats-Unis, avec adresse professionnelle à 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Toutefois pour les affaires de gestion courante la société est valablement engagée par la signature d'un gérant.

2) Le siège de la Société est fixé à L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, vol. 20CS, fol. 41, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

A. Schwachtgen.

(018467.3/230/297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CAROLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 59.423.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018144.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CAROLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 59.423.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018142.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CAROLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 59.423.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018145.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FEDERICA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.888.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 16 janvier 2004 que CON-VER TREUHAND A.G. a donné sa démission en tant que commissaire aux comptes que décharge lui a été accordée et que la BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Centre Etoile, 5, boulevard de la Foire, B.P. 351, L-2013 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée statutaire qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018161.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

NEWPLACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 58.685.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018148.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

NEWPLACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 58.685.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018146.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

AMELIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 68.576.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN05011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour la société

Signature

(018181.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

AMELIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 68.576.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange en date du 18 février 1999, publié au Mémorial C n° 339 du 12 mai 1999, p. 16256, statuts modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2002, publié au Mémorial C n° 975 du 26 juin 2002 p. 46783.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 30 janvier 2004 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) L'assemblée accepte la démission avec effet au 30 janvier 2004 de l'administrateur-délégué en fonction, à savoir Mme Fatima Razki qui démissionne également de sa fonction d'administrateur. L'assemblée lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

2) L'assemblée nomme un nouvel administrateur-délégué, Monsieur Mohamed Amghar, né le 15 août 1953 à Es-Al'Hoceima et demeurant à L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.

Le nouvel administrateur-délégué terminera le mandat de son prédécesseur.

3) L'assemblée nomme un nouvel administrateur, Mademoiselle Amel Amghar, née le 8 février 1982 à B-Bruxelles et demeurant à B-1020 Bruxelles, 22, avenue Jean de Bologne.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

4) L'assemblée décide que le nouvel administrateur-délégué, Monsieur Mohamed Amghar, peut engager la société par sa seule signature individuelle.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour la société AMELIA S.A.

FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN05006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018180.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

BAY LIGHT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.728.*Extrait d'un contrat de transfert de participations entre REALEST FINANCE S.A. et M. Roni Hirsh du 15 décembre 2003*

Il résulte de ce contrat que la participation détenue par REALEST FINANCE S.A. à raison de 4 parts sociales a été cédée à M. Roni Hirsh.

Les parts sociales sont détenues avec effet au 15 décembre 2003 par:

M. Roni Hirsh	4 parts sociales
Total	4 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018114.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

BAY LIGHT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.728.*Extrait d'un contrat de transfert de participations entre REALEST FINANCE S.A. et M. Amos Gidon Pickel du 15 décembre 2003*

Il résulte de ce contrat que la participation détenue par REALEST FINANCE S.A. à raison de 4 parts sociales a été cédée à M. Amos Gidon Pickel.

Les parts sociales sont détenues avec effet au 15 décembre 2003 par:

M. Amos Gidon Pickel	4 parts sociales
Total	4 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018118.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

BENTIM INTERNATIONAL CURACAO LIMITED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 92.675.

BENTIM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 80.059.

M^e André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, certifie par la présente que par un acte reçu par lui en date du 6 janvier 2004 a été documenté le projet de fusion entre BENTIM INTERNATIONAL CURACAO LIMITED HOLDING S.A. et BENTIM INTERNATIONAL S.A. par voie d'absorption de la première par la deuxième.

Aucun associé d'une des sociétés concernées, spécialement de BENTIM INTERNATIONAL S.A. n'ayant requis la convocation d'une assemblée dans le délai d'un mois après le 19 janvier 2004, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C numéro 68 du 19 janvier 2004, la fusion se trouve réalisée au 19 janvier 2004 et a entraîné de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les commerciales, notamment:

- la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante,
- et la disparition de la société absorbée BENTIM INTERNATIONAL CURACAO LIMITED HOLDING S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017894.6/230/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

KOMETA ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 65.355.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018254.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

KOMETA ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-24490 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.355.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018253.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

KOMETA ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.355.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018252.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

MRM CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 56.911.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2004, réf. LSO-AN01191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(018138.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

KLIMT INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 86.838.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 février 2004

L'Assemblée accepte la démission de la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg, de sa fonction de commissaire aux comptes et ce, avec effet immédiat. Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- L'Assemblée élit au poste de nouveau commissaire aux comptes la société CO-VENTURES S.A. ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04953. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018197.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BELGACOM FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 56.822.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(018548.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BELGACOM FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 56.822.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 2004

I) L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Marc Speeckaert en tant que Président et administrateur du Conseil d'Administration avec effet au 12 décembre 2003. L'Assemblée remercie Monsieur Marc Speeckaert pour sa participation au développement de la société et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Mark Rigolle en tant qu'administrateur avec effet au 1^{er} août 2003. L'Assemblée remercie Monsieur Mark Rigolle pour sa participation au développement de la société et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée confirme le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe Van Nevel coopté par le Conseil d'Administration du 1^{er} août 2003.

L'Assemblée confirme le mandat de Président et d'administrateur du Conseil d'Administration de Monsieur Mark Rigolle coopté par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs:

- M. Mark Rigolle.
- M. Michel Vermaerke.
- M. Lucien Scheuren.
- M. Paul Mousel.
- M. Olivier Moumal.
- M. Christophe Van Nevel.

II) L'Assemblée décide de fixer la durée du mandat des six administrateurs à un an, soit à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2005 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2004.

III) L'Assemblée confirme le mandat de ERNST & YOUNG comme Réviseur d'Entreprises Indépendant qui est venu à l'échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2005 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018547.3/253/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FLAMINIA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 82.972.

Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 18 juillet 2001 à 18.15 heures

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 2001 que la démission de COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l. de son mandat d'administrateur a été acceptée et que décharge pleine et entière lui a été accordée pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018320.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

**BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V./S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Amsterdam.
Succursale: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 68.227.

Le bilan de la société au 30 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(018200.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

**BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V./S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Amsterdam.
Siège d'activités: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 68.227.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue par voie circulaire en date du 25 septembre 2003*

- L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits au 30 décembre 2002 et décide d'affecter le bénéfice de 8.620.000,- USD aux bénéfices reportés.

- L'Assemblée donne décharge aux gérants et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 décembre 2002.

- L'Assemblée décide de nommer ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A. au poste de commissaire aux comptes pour la période allant du 31 décembre 2002 au 30 décembre 2003. Le mandat du commissaire aux comptes se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2004 et qui statuera sur l'exercice 2003.

Luxembourg, le 11 février 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018199.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

GRAZIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.352.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2003

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une durée de quatre ans avec effet immédiat.

A ce jour, le conseil d'administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Derek S. Ruxton
- Patrick Meunier
- Alexander Ruxton

Commissaire aux Comptes:

- FIGESTA, S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018133.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

AMEGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.789.

—
Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2003

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une durée de quatre ans avec effet immédiat.

A ce jour, le conseil d'administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Derek S. Ruxton
- Patrick Meunier
- Alexander Ruxton

Commissaire aux Comptes:

- FIGESTA, S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2004, réf. LSO-AM06518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018135.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

ARONDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 47.126.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018139.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

CARREFOUR LUX S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 76.656.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 28 mars 2003

1. Le mandat du Réviseur d'Entreprises vient à échéance à la présente Assemblée:

L'Assemblée des Actionnaires décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003.

2. Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance:

L'Assemblée des Actionnaires est informée de la démission de Monsieur Gonzalo Valdes Dal Re en tant que membre du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale des Actionnaires décide de nommer:

- Monsieur Fernando De Cevallos Aguaron,
salarié du Groupe CARREFOUR,
Calle Campazo 16, Poligono Las Mercedes, Madrid,

en tant que membre du Conseil de Surveillance pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2005.

Extrait sincère et conforme

CARREFOUR LUX, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Le Gérant commandité

S. Arpéa / N. Didier

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018530.3/1172/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

SPARREIN GESELLSCHAFT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.663.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 février 2004.

FIDUPAR

Signature

(018515.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

SPARREIN GESELLSCHAFT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.663.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 4 août 2003 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Patricia Crochet, Noël Didier et de Yvan Juchem.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de nommer:

- Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux Comptes, demeurant à Luxembourg,
au poste de Commissaire aux Comptes en remplacement de la COMPAGNIE DE REVISION.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 juin 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018522.3//1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

SOLUPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 61.548.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN02974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(018149.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FINPRESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue Nassau.
R. C. Luxembourg B 41.254.

Résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 23 décembre 2003

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 23 décembre 2003 qu'il y a lieu d'inscrire les modifications suivantes concernant la société anonyme FINPRESA S.A.:

1) La société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., avec siège social à 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg a été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., commissaire aux comptes démissionnaire.

2) Décharge est accordée au commissaire aux comptes démissionnaire pour l'exercice de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018322.3//000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

VENTURE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.398.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signature.

(018157.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE BRASSERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 35.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 février 2004, réf. LSO-AN04793, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 26 février 2004.

G.M. Lentz jr.

Administrateur

(018172.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FREDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 77.843.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Décharge a été accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018383.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

COMMERZBANK ALTERNATIVE STRATEGIES, Fonds Commun de Placement.

The Management Company of COMMERZBANK ALTERNATIVE STRATEGIES (the «Fund») and the Custodian of the Fund decide to amend the Management Regulations of the Fund as follows:

General Part

All references to the law of 30 March 1988 are replaced by reference to the law of 20 December 2002.

The sentence in article 12 referring the shortened first fiscal of 2002 is deleted.

Article 20 is supplemented by the reference that the third amendments of the General Part of the Management Regulations is 12 February 2004.

Special Part

The sentence in article 4 stating that Units of CBAS GLOBAL HEDGE may not be redeemed prior to 31 December 2001 is deleted.

Article 6 is supplemented by the reference that the third amendment of the Special Part of the Management Regulations is 12 February 2004.

Luxembourg, 12 February 2004.

ALTERNATIVE ASSET MANAGEMENT S.A. / COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A.

Management Company / Custodian

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018179.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FELLOW FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 71.244.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 janvier 2004

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

L'Assemblée accepte la démission des administrateurs, Messieurs Marc Van Hoek et Jean-Marie Nicolay, ainsi que du Commissaire aux Comptes, la société COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l. et leur octroie pleine décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur-délégué, Monsieur Marc Van Hoek et lui octroie pleine décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme en remplacement des Administrateurs démissionnaires, les sociétés MANAGEMENT, S.à r.l. et DIRECTOR, S.à r.l., sociétés ayant leur siège social à L-2213 Luxembourg et en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes, la société LuxFiduAudit SC, ayant son siège social à L-8319 Olm.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018334.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CADRIGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 47.709.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 16 janvier 2004

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur De Bernardi Angelo et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés Administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé Commissaire aux Comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

CADRIGE S.A.

A. De Bernardi / A. Schaus

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018500.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

RHIN-NECKAR S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 55.707.

—
Auszug der Beschlüsse der Verwaltungsratssitzung der Gesellschaft vom 18. Dezember 2003

Der Verwaltungsrat:

- erklärt dass die bisherige Geschäftsführung von Herrn Joachim Kleiß zum Ablauf des 31. Dezember 2003 endet;
- ermächtigt ab 1. Januar 2004 Herrn Uwe Metzinger, gemeinsam mit Frau Renate Thill-Pingel, die täglichen Geschäfte der Gesellschaft zu führen sowie die Gesellschaft diesbezüglich gegenüber Dritten zu vertreten.

Auszug der Hauptversammlung der Gesellschaft vom 18. Dezember 2003

Die Hauptversammlung genehmigt den Beschluss des Verwaltungsrats über die Übertragung der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft und diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft auf Herrn Uwe Metzinger, mit Wirkung ab 1. Januar 2004.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 25. Februar 2004.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018398.3/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

KATUOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 67.413.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 10 décembre 2003

Il résulte du procès-verbal que l'assemblée:

- approuve le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice social de la Société se terminant au 31 décembre 2002;
- approuve les comptes annuels et le compte des profits et des pertes pour l'exercice social de la Société se terminant au 31 décembre 2002 tels qu'ils ont été contrôlés par le Commissaire aux Comptes;
- donne décharge aux Administrateurs ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat pendant l'année sociale prenant fin le 31 décembre 2002;
- renouvelle tous les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une durée de un an expirant lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société clôturés au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

KATUOR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018397.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LIECHFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.789.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 2 mai 2003 à 15.30 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs, Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et COSAFIN S.A. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
- L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes, H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

LIECHFIELD S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018517.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

HERSI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 11.950.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 17 novembre 2003 à 15.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Mesdames S. Sheibani et S. Sheibani-Akchoti, Monsieur S. Akchoti, ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.
- Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes arrêtés au 30 juin 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018529.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

UCHIMATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.561.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 31 octobre 2003

- les mandats d'Administrateurs de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, Diplômé D.E.S.S., 66, cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem et de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

- le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., société anonyme, 13, rue Beaumont L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 31 octobre 2003.

Certifié sincère et conforme

UCHIMATA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018484.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

JOHN DEERE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.466.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(018537.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

JOHN DEERE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.466.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société
le 16 février 2004 au siège social de la Société*

L'Assemblée Générale des actionnaires (l'Assemblée) de la Société a approuvé les bilans, les comptes de profits et pertes et les annexes après examen des rapports du conseil d'administration et de l'auditeur externe pour l'exercice social clôturé au 31 octobre 2003.

L'Assemblée a décidé:

(i) d'allouer 5% des profits à la réserve légale de la Société, et

(ii) de donner décharge pleine et entière (quitus) aux administrateurs de la Société pour leurs devoirs durant l'année sociale clôturée le 31 octobre 2003 comme suit:

- M. Stephen Pullin du 1^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003;
- M. James A. Israel du 1^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003;
- M. David C. Everitt du 1^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003;
- M. James R. Jabanoski du 1^{er} novembre 2002 au 31 octobre 2003;
- M. Paul Enz du 1^{er} novembre 2002 au 11 septembre 2003;
- M. Joel Van Vark du 1^{er} novembre 2002 au 1^{er} juillet 2003;
- M. Patrick E. Mack du 13 février 2003 au 31 octobre 2003; et
- M. Jon D. Volkert du 11 septembre 2003 au 31 octobre 2003.

Pour extrait et publication

JOHN DEERE FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05602. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018536.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

**INVEST GRAND-DUCHE, Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 81.368.

L'an deux mille quatre, le deux février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INVEST GRAND-DUCHE, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 21 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 936 du 30 octobre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Joseph Treis, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Christiane Schreiber, employée privée, demeurant à Bettborn.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Diane Sauerwein, employée privée, demeurant Bascharage.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'article deux des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

2.- Modification de l'article 15 des statuts comme suit:

«La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

3.- Modification de l'article 6 des statuts comme suit:

«Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur délégué soit par la signature conjointe de deux administrateurs.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts comme suit:

«**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur délégué soit par la signature conjointe de deux administrateurs.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J. Treis, C. Schreiber, D. Sauerwein et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 février 2004, vol. 426, fol. 79, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 2004.

H. Hellinckx.

(018342.3/242/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

INVEST GRAND-DUCHE, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 81.368.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 2004.

H. Hellinckx.

(018344.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

CSD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.830.

Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2004

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CSD S.A. avec siège social à L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Laurent Rouach.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Romain Poulles.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Romain Poulles.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Le président expose et l'assemblée constate:

- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Transfert du siège social, avec effet au 2 février 2004, de L-8399 Windhof, 9, route de Trois Cantons, à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolutions

L'assemblée décide de transférer le siège social, avec effet au 2 février 2004, de L-8399 Windhof, 9, route de Trois Cantons, à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Windhof, le 16 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

Les actionnaires

Pour ERISA S.A.

R. Poulles / Signature / L. Rouach

- / administrateur-délégué / administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04081. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018047.3/231/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

BARBACANE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.142.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018196.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

KARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.101.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018248.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

KARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.101.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018246.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

RETHER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 9.841.

1. Le siège de la société est transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002, les personnes suivantes sont mandataires de la société.

Conseil d'Administration

- Monsieur Paul Boltz, administrateur de sociétés, né le 7 janvier 1930 à Strasbourg (France), demeurant à L-1145 Luxembourg, 92, rue des Aubépines, administrateur-délégué et président du conseil d'administration.

- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, né le 14 mars 1965 à Luxembourg, domicilié professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, (en remplacement de Monsieur Gérard Matheis, dont le mandat est venu à échéance).

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, né le 23 mars 1958 à I-Sammichele (BA), domicilié professionnellement à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, (en remplacement de Monsieur Paul Marx, dont le mandat est venu à échéance).

Commissaire aux comptes

- La société anonyme FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., réviseurs d'entreprises, R. C. Luxembourg B 34.978, avec siège à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTE-RAUDIT, S.à r.l., démissionnaire).

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour *RETHER FINANCE S.A.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

(anc. KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.).

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018374.3/528/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

LAS BRISAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.977.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018250.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

OUTBOARD YACHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 80.412.

Rectification du Bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018236.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

SOFIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.877.

Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement

Le mardi 21 octobre 2003, s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires de la société anonyme SOFIAM S.A. ayant son siège à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 86.877.

L'Assemblée est ouverte et présidée par M. Farez Messaoudi, directeur de société, demeurant 11 Boulevard Chastenot de Géry, F-94800 Villejuif.

Il est appelé aux fonctions de secrétaire Melle Fouzia Messaoudi, sans profession, demeurant 3 allée Fernand Léger à F-94250 Gentilly.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Mme Elisabeth Palliser, sans profession, demeurant 11 Boulevard Chastenot de Géry, F-94800 Villejuif.

Le bureau constate:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'action détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.

2.- Qu'il appert de la présidence de la liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission de deux administrateurs.
2. Nomination de deux nouveaux administrateurs.

Première résolution

L'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, décide de révoquer M. Norith Neang Chin et Mme Christine Neang Chin de leur fonction d'administrateur à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer aux fonctions d'administrateur à compter de ce jour:

- Mlle Fouzia Messaoudi, demeurant 3 allée Fernand Léger à F-94250 Gentilly.
 - Mme Elisabeth Palliser, sans profession, demeurant 11 Boulevard Chastenot de Géry, F-94800 Villejuif.
- Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018298.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

MIDDLE SEA SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.558.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018239.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BELTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.176.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018241.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

FLOTS YACHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.163.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018244.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

TINKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.426.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018249.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

THE PARTNERS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 84.096.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 8 août 2003

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

L'Assemblée accepte la démission du Commissaire aux Comptes, la société COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l.

L'Assemblée décide de pourvoir au remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire en nommant la société LuxFiduAudit S.C., ayant son siège social à L-8319 Olm, qui continuera le mandat du Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018391.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 449.723,20 EUR.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.559.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04226. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018482.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG ET CIE, Société en Commandite par Actions.

Capital social: 42.441,25 EUR.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.560.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018481.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL INTERNATIONAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 587.264,- EUR.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.735.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018479.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG INTERNATIONAL FINANCE 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.736.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018477.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG INTERNATIONAL FINANCE 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.394,68 EUR.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.737.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018476.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL ASIA FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 6.500.000,- JPY.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 76.554.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04212. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018475.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG FAR EAST, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 126.554,40 EUR.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 73.860.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018474.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG NIPPON, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.300.000,- JPY.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 78.772.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018471.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

IENA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 60.085.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 3 février 2004

Suite à la démission des administrateurs MM. Claude Schmitz, Edmond Ries et Marc Lamesch, et du commissaire aux comptes AUDIEX S.A., l'assemblée procède aux nominations suivantes:

- Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Monsieur Claude Cahen, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Monsieur Gernot Kos, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, commissaire aux comptes.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur le bilan au 31 décembre 2002.

L'assemblée a également décidé de transférer le siège social vers L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017553.3/502/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

PARKSYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3392 Roedgen, 51, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.715.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(018299.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG LUBRICANTS LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 17.069.400,- EUR.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 82.990.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 février 2004

Le Conseil prend note de la démission en tant que fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink à partir du 1^{er} février 2004. Ensuite le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur E.S. de Vries en tant que fondé de pouvoir, également à partir du 1^{er} février 2004; son mandat est gratuit.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018469.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

BeSoft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 77.713.

—
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 10 janvier 2003 que le siège de la société a été transféré au 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour extrait conforme

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018448.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

PROgéna S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.217.

Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2004

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIXT S.A. avec siège social à L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Romain Poulles.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Laurent Rouach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Rouach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Le président expose et l'assemblée constate:

- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Transfert du siège social, avec effet au 2 février 2004, de L-8399 Windhof, 9, route de Trois Cantons, à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolutions

L'assemblée décide de transférer le siège social, avec effet au 2 février 2004, de L-8399 Windhof, 9, route de Trois Cantons, à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Windhof, le 16 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

Les actionnaires

L. Rouach / Signature

administrateur-délégué / administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04079. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018045.3/231/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG ET CIE, Société en Commandite par Actions.

Capital social: 42.441,25 EUR.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 72.560.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 février 2004

Référant à la seule résolution de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Bertrange le 27 novembre 2003 le Conseil décide de nommer Monsieur Carlo Ranucci en tant que fondé de pouvoir à partir du 27 novembre 2003 jusqu'au 25 novembre 2006. Il a le pouvoir de représenter et d'agir au nom et pour le compte de la société par sa signature individuelle. Ces pouvoirs sont limités à la gestion journalière de la division ExxonMobil CHEMICAL FILMS EUROPE.

Pour extrait conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018483.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

POTSDAMER INVESTITIONSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 47.848.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(018488.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

MIXT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.729.

Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2004

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIXT S.A. avec siège social à L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Romain Poulles.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Laurent Rouach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Rouach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Le président expose et l'assemblée constate:

- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Transfert du siège social, avec effet au 2 février 2004, de L-8399 Windhof, 9, route de Trois Cantons, à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolutions

L'assemblée décide de transférer le siège social, avec effet au 2 février 2004, de L-8399 Windhof, 9, route de Trois Cantons, à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Windhof, le 16 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

Les actionnaires

L. Rouach / Signature

administrateur-délégué / administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04083. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018043.3/231/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

FT FEEDTRADE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 71.005.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 janvier 2004

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018402.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

HOLFIELD S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 89.542.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2004, réf. LSO-AM06135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(018492.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

K-ZEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 86.066.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 1^{er} février 2004 que Monsieur Frédéric Deflorenne demeurant professionnellement à Luxembourg, 73, Côte d'Eich, L-1450, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet au 1^{er} février 2004 pour les raisons suivantes:

- impossibilité de contacter le promoteur ainsi que les associés de la société;
- les associés n'apportent pas les fonds nécessaires à la continuité de l'activité.

Pour réquisition

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018486.3/751/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

UBS (LUX) SHORT TERM SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.004.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 20 février 2004

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2005:

- M. Heinz Hämmerli (date d'expiration du mandat 29 février 2004).
- M. Mario Cueni.
- M. Manuel Hauser.
- M. Andreas Jacobs.
- M. Gilbert Schintgen.

Est réélu réviseur d'entreprise pour une période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2005:

- ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

UBS (LUX) SHORT TERM SICAV

J.-P. Gennari / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2004, réf. LSO-AN05286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018432.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

DEUTSCHE POST REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 28.411.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le jeudi 24 avril 2003 à 15.00 heures

1) L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs:

- Mr Thomas Dreyer
- Mrs Holger Ramb
- Mr Claude Weber.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004 délibérant sur les comptes annuels de 2003.

2) L'Assemblée nomme comme réviseur d'entreprises indépendant:

- PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004 délibérant sur les comptes annuels de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018542.3/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

DEKRA INTERNATIONAL S.A. & CIE, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13A, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 39.174.

Par décision de l'Assemblée Générale du 29 juillet 2003, le siège social a été transféré du 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 13A, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 décembre 2003.

Pour DEKRA INTERNATIONAL S.A. & CIE

Société en commandite par actions

DEKRA INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

Dr. Bogk / M. Nöthe / J. Otting

(018507.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

DELPHI INTERNATIONAL HOLDINGS CORPORATION LUXEMBOURG S.C.S.,

Société en commandite simple.

Registered office: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 99.209.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the second day of February.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared the following:

1) DELPHI INTERNATIONAL HOLDINGS CORP., a corporation duly organized and existing under the law of the State of Delaware, U.S.A. with its registered offices at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, U.S.A., registration number 38-3449527;

represented by M^e Linda Funck, residing in 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg, pursuant to a proxy dated 15th December 2003.

2) DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS (HOLDING), INC. a corporation duly organized and existing under the law of the State of Delaware, U.S.A., with its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, U.S.A., registration number 38-3422378;

represented by Ms Linda Funck, residing in 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg, pursuant to a proxy dated 15th December 2003.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have drawn up the following articles of a limited partnership (société en commandite simple), which they intend to organize among themselves.

Articles of incorporation

Art. 1. A société en commandite simple (hereafter «the Company» or in abbreviation S.C.S.), governed by current Luxembourg laws, especially by articles 16 through 22 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, and the present articles of incorporation is hereby formed by:

- DELPHI INTERNATIONAL HOLDINGS CORPO., prenamed, as unlimited partner;

and

- DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS (HOLDING), INC., prenamed, as limited partner

Art. 2. The Company's name is DELPHI INTERNATIONAL HOLDINGS CORPORATION LUXEMBOURG S.C.S.

Art. 3. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, debentures, and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all operations connected directly or indirectly with the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the unlimited partner.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Limited Partnership. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the unlimited partner.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited period.

Art. 6. The Company's capital is set at EUR 13,500.- (thirteen thousand five hundred euros), represented by 540 (five hundred and forty) partnership interests with a nominal value of 25.- EUR (twenty-five euro) each.

The unlimited partner makes a cash contribution of EUR 25.- (twenty-five) for which he receives 1 (one) unlimited partnership interest.

The limited partner commits to make and immediately makes a cash contribution of EUR 13,475.- (thirteen thousand four hundred and seventy-five euro) for which he receives 539 (five hundred thirty-nine) unlimited partnership interests. There is no other commitment from the limited partner.

The total cash contribution has been fully paid in as ascertained by the partners to the notary.

Art. 7. Neither the unlimited nor the limited partners may sell, assign transfer, exchange, lease, mortgage, charge, hypothecate, pledge or otherwise convey or encumber, voluntarily all or any portion of such partner's interest in the Company unless it is unanimously approved in writing by all partners. Such transfer is only valid if the procedures required by Article 1690 of the Luxembourg Civil Code are complied with and, in case of the withdrawal by the unlimited partner, after amendment of these articles of incorporation.

Art. 8. The unlimited partner is liable for all losses which cannot be covered by the assets of the Company.

The unlimited partner is not however bound to reimburse the limited partners for their amounts paid in for their partnership interests.

The limited partners are only liable in proportion to their holdings, and have no liability other than for amounts not paid up on their commitment to contribute to the Company.

Art. 9. The unlimited partner shall be solely responsible for managing the activities of the Company.

The unlimited partner is invested with the broadest powers to perform all acts of administration, and disposition on the Company's behalf.

The Company will be bound by the single signature of the unlimited partner or by the single or joint signatures of any person to whom special powers shall be expressly delegated by the unlimited partner.

Art. 10. The limited partner shall take no part in the management of the Company, and shall have no right or authority to act for the Company or to take any part in, or to in anyway to interfere with, the management of the S.C.S. including as a proxyholder for the unlimited partner.

Art. 11. Collective decisions by the partners may be required amongst others in relation with the approval of the annual accounts, the amendment of the articles of incorporation and in relation with the appointment a liquidator in case of dissolution.

The collective decisions are taken at the general meeting of partners at the request of an unlimited partner or a majority of the limited partners.

Any partner can take part in any general meeting by appointing in writing by mail or by cable, telex or telefax another person as proxy.

Collective decisions can also be taken by resolutions in writing.

Collective decisions are taken at the unanimous vote of all the existing partners in the Company.

Art. 12. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st of each year.

Art. 13. Each year, as of the 31st of December, the unlimited partner will draw up the balance sheet and the profit and loss account of the Company, all in accordance with the prescriptions of the law in force.

Art. 14. Each partner may at the registered office inspect the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 15. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

This net profit can be distributed among the partners carried forward or transferred to an extraordinary reserve as resolved by the partners at a majority vote including the vote of the unlimited partner.

On the basis of a statement of accounts, a distribution may also be resolved any time during a fiscal year in addition to an annual distribution subject to any limitation provided for by law.

Art. 16. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the unlimited partner. When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners, in due proportion to their respective shareholdings.

Art. 17. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the partners refer to the existing laws.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form or whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its meeting are estimated at approximately thousand six hundred euros.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation. At the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the Notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le deux février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) DELPHI INTERNATIONAL HOLDINGS CORP., une société dûment établie et qui existe sous le droit de l'état de Delaware, U.S.A. avec siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, U.S.A., et dont le numéro d'enregistrement est 38-3449527, représentée par M^e Linda Funck, résidant au 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 15 décembre 2003.

2) DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS (HOLDING) INC., une société dûment organisée existant sous le droit de l'état du Delaware, U.S.A., avec siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, U.S.A., et dont le numéro d'enregistrement est 38-3422378, représentée par M^e Linda Funck, résidant au 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 15 décembre 2003.

Lesquels comparants agissant ès qualités ont établi les statuts suivants d'une société en commandite simple, qu'ils ont l'intention de constituer entre eux.

Statuts

Art. 1. Une société en commandite simple (ci-après la «Société» ou en abrégiation S.C.S.) soumise au droit positif luxembourgeois, et en particulier aux articles 16 à 22 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et aux présents statuts, est constituée par:

- DELPHI INTERNATIONAL HOLDINGS CORP., préqualifiée, en tant qu'associé commandité,

et

- DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS (HOLDING) INC., préqualifiée, en tant qu'associé commanditaire

Art. 2. La Société prend la dénomination sociale DELPHI INTERNATIONAL HOLDINGS CORPORATION LUXEMBOURG S.C.S.

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou par toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créances ou autres valeurs mobilières de toute espèce et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créances.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par voie de prêts, d'avances, de garanties, de valeurs mobilières, ou autrement) à toute société ou entreprise dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de son objet.

Finalement, la Société peut effectuer toutes opérations liées directement ou indirectement liées, à la réalisation de son objet.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré en toute autre lieu à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'associé commandité.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique qui pourraient compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aurait néanmoins aucun effet sur la nationalité de la Société en commandite simple. Cette déclaration de transfert du siège social sera prise et portée à la connaissance des tiers par l'associé commandité.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à EUR 13.500,- (treize mille cinq cents euros), représenté par 540 (cinq cent quarante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

L'associé commandité fait un apport en numéraire de EUR 25,- (vingt-cinq euros) en échange duquel il reçoit une part de commandité.

L'associé commanditaire s'engage à faire et fait immédiatement un apport en numéraire de EUR 13.475,- (treize mille quatre cent soixante-quinze euros) en échange duquel il reçoit 539 (cinq cent trente-neuf) parts de commanditaire. Il n'y a pas d'autres engagements de la part de l'associé commanditaire.

L'apport en numéraire total a été entièrement libéré ainsi que certifié au notaire par les associés.

Art. 7. Ni l'associé commandité, ni les associés commanditaires, ne pourront vendre, céder, échanger, louer, hypothéquer, nantir, gager ou autrement transférer ou grever, volontairement tout ou partie de ces parts sociales de la Société à moins que cela ne soit unanimement approuvé par écrit par tous les associés. Un tel transfert n'est valable que si la procédure prévue à l'article 1690 du Code civil est respecté et, en cas de retrait de l'associé commandité, après modification de ces statuts.

Art. 8. L'associé commandité est responsable de toutes les pertes qui ne pourront être couvertes par les actifs de la Société.

L'associé commandité n'est cependant pas tenu de rembourser aux associés commanditaires les montants libérés en contrepartie de leurs parts de commanditaire.

Les associés commanditaires ne sont responsables qu'à due proportion de leurs participations, et n'ont d'autres dettes que le montant non libéré des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 9. L'associé commandité sera seul responsable de la gestion des activités de la Société. L'associé commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition pour le compte de la Société.

La Société sera engagée par la signature individuelle de l'associé commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute personne à qui une délégation de pouvoir aura été expressément conférée par l'associé commandité.

Art. 10. L'associé commanditaire ne participera pas à la gestion de la Société et n'aura aucun droit ni autorité d'agir pour la Société ou de prendre part à, ou d'interférer de quelque manière que ce soit dans, la gestion de la S.C.S. y compris en tant que mandataire de l'associé commandité.

Art. 11. Les décisions collectives des associés seront notamment requises en matière d'approbation des comptes annuels, de modification des statuts et de nomination d'un liquidateur en cas de dissolution.

Les décisions collectives sont prises à l'assemblée générale des associés à la demande d'un associé commandité ou à la demande d'une majorité d'associés commanditaires.

Chaque associé peut participer à l'assemblée générale en nommant par courrier ou par câble, télex ou fax, toute autre personne comme mandataire.

Les décisions collectives peuvent aussi être prises par des résolutions écrites.

Les décisions collectives sont prises à l'unanimité des associés existants dans la Société.

Art. 12. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Art. 13. Chaque année, à compter du 31 décembre, l'associé commandité établira le bilan et le compte de profits et pertes de la Société, en conformité avec les prescriptions légales en vigueur.

Art. 14. Chaque associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Le solde créditeur du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions représente le profit net de la Société.

Ce profit net peut être distribué entre les associés, reporté à nouveau ou transféré sur un compte de réserves extraordinaire ainsi que décidé par les associés à un vote à la majorité comprenant le vote de l'associé commandité.

Sur la base de comptes, une distribution peut également être décidée à tout moment au cours de l'année fiscale en plus de la distribution annuelle, sujet à toutes les limitations légales.

Art. 16. Dans l'hypothèse d'une dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par l'associé commandité. Lorsque la liquidation de la Société sera clôturée, les actifs de la Société seront attribués aux associés, en due proportion de leurs participations respectives.

Art. 17. Pour toutes les matières qui ne sont pas réglées par les présents statuts, les associés se réfèrent aux lois existantes.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations et charges sous quelque forme ou autre qui seront supportés par la Société du fait de cette assemblée sont estimés approximativement à mille six cents euros.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, constate ici qu'à la demande des parties, ce procès-verbal a été rédigé en anglais suivi d'une traduction française. À la demande des mêmes parties, en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait à Luxembourg, le jour prémentionné.

Le document ayant été lu aux comparants, ils ont signé le présent acte avec nous, Notaire.

Signé: L. Funck J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, vol. 142S, fol. 42, case 5.— Reçu 135 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

J. Elvinger.

(018869.3/211/219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er mars 2004.

STORAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 53, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 67.638.

Il résulte d'une lettre recommandée adressée au siège de la société en date du 24 février 2004 que Madame Chatatz Sandra a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérante technique.

S. Chatatz

La gérante technique démissionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05330. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018292.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

SUNSET PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 65.718.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Décharge a été accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

La démission de Monsieur Marc Van Hoek et Jean-Marie Nicolay et de la société DELPHEA, S.à r.l. en qualité d'Administrateurs et de LUXFIDUCIA, S.à r.l. en qualité de Commissaire aux Comptes est acceptée et entière décharge leur est octroyée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Sont élus Administrateurs, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- MANAGEMENT, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.
- MANAGER, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.
- DIRECTOR, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Est élue Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- LuxFiduAudit SC, 6, rue de l'Egalité, L-8319 Olm.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018399.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

C.E.L., COIFFURE EVENEMENTIELLE LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-9048 Ettelbruck, 26, rue Dr Herr.
R. C. Luxembourg F 222.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2004

L'an deux mille quatre, le 31 janvier à 17.00 heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale à Ettelbruck, 26, rue Dr Herr.

Tous les membres étant présents, le bureau de l'Assemblée constate que l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, dont notamment la modification de l'article 4 des statuts concernant l'objet social.

L'Assemblée décide à l'unanimité d'ajouter à l'article 4 une avant-dernière phrase comme suit:

«L'Association affecte annuellement un certain pourcentage du résultat de l'exercice au soutien d'oeuvres de bienfaisance.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ettelbruck, le 25 janvier 2004.

C. Schreurs-Schlim

Président

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05719. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018516.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

T.P.S. LUX TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1337 Luxembourg, 12, rue de la Cimenterie.
R. C. Luxembourg B 74.783.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des associés tenue à Luxembourg en date du 28 janvier 2004 que les résolutions suivantes ont été prises:

- Transfert du siège social de la Société au Site Mecanarbed - Hall 12, rue de la Cimenterie, L-1337 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018513.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

WINCOR NIXDORF SERVICES S.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 99.123.

L'inscription au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg de la succursale luxembourgeoise de la société WINCOR NIXDORF SERVICES S.A., constituée et existant sous la législation belge et ayant son siège social à Ikaroslaan 45 bte 2, B-1930 Zaventem, Belgique, a été demandée.

Les caractéristiques de la succursale luxembourgeoise sont:

1) Adresse de la succursale:

54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg

2) Activité de la succursale:

la prestation de services en rapport avec l'informatique et les technologies de la communication, les processus logistiques et la gestion opérationnelle et logistique dans tous les segments de marché; tous les achats et ventes d'appareils d'informatiques et de communication.

3) Droit de l'Etat dont la société relève:

droit belge

4) Numéro d'immatriculation:

R. C. B.: 661.828

5) Forme, siège, objet et capital souscrit:

a) Forme: société anonyme

b) Siège: Ikaroslaan 45 bte 2, B-1930 Zaventem, Belgique

c) Objet: la prestation de services en rapport avec l'informatique

d) Capital: EUR 1.000.000,-

6) Dénomination de la société:

WINCOR NIXDORF SERVICES S.A.

7) Dénomination de la succursale:

WINCOR NIXDORF SERVICES S.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

8) Représentant permanent de la société pour l'activité de la succursale et pouvoirs:

M. Luc Van de Veire, administrateur, né le 28 novembre 1947 à Sleidinge (Belgique), ayant son domicile à Fazantenlaan, 24, B-1770 Liedekerke, a le pouvoir d'engager la société, soit par sa signature individuelle, soit comme cosignataire avec

Monsieur Roland Buggenhout, administrateur, né le 13 juin 1957 à Ixelles (Belgique), ayant son domicile à rue Jean Mertens 24/2, B-1082 Berchem-Sainte-Agathe, ou avec

Monsieur Frank Bulthe, né le 7 février 1963 à Veurne (Belgique), ayant son domicile à Bosstraat 149A, B-1742 Ternat. Suivant les statuts et les organes de la société.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour WINCOR NIXDORF SERVICES S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017654.3/537/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 90.192.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé sous seing privé en date du 19 décembre 2002, que la société GATE GOURMET CO-INVEST LLC, régie selon les lois de l'Etat de Delaware, Etats-Unis, ayant son principale siège d'activité au 1209, Orange Street, Wilmington, Delaware, Etats-Unis, a cédé les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales qu'elle détenait dans la société GATE GOURMET LUXEMBOURG IIIA, S.à r.l., régie selon les lois de Luxembourg, ayant son siège d'activité à Luxembourg, L-1717, 8-10, rue Mathias Hardt.

Depuis, les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de la Société sont entièrement détenues par la société GATE GOURMET HOLDING S.C.A. (anc. GRIFFIN ENDEAVOUR II S.C.A.), ayant son principale siège d'activité au Luxembourg, L-1717, 8-10, rue Mathias Hardt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2004.

GATE GOURMET LUXEMBOURG IIIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017727.3/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

PARKWAY EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 80.414.

Board of Managers

It results from the resolutions of the sole member of the company dated 16 January 2004, that the resignation of Mr Henrik Specht, director of the company, was accepted with effect as of 1 January 2004. Discharge for the exercise of his mandate was granted to Mr Henrik Specht.

The sole member decides to appoint Mr Per Knudsen, with professional address at Nansensgade 19, DK-1366 Copenhagen K, Denmark, as new manager of the Company, for an indefinite period, with the effect as of 1 January 2004, in replacement of Mr Henrik Specht.

Following the above resolution, the board of managers of the company consists as of now of:

- 1) Svend Erik Nielsen, Gadevangen 29, DK-2800 Lyngby, Denmark;
- 2) Per Knudsen, Nansensgade 29, DK-1366 Copenhagen K, Denmark;
- 3) Gregory J. McMahon, 5 Holly Grove, Dobcross, Oldham OL3 5JW, United Kingdom;
- 4) Paul Barker, L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, Grand Duchy of Luxembourg;
- 5) Jean-Marc Ueberecken, L-1486 Luxembourg, 14, rue Erasme, Grand Duchy of Luxembourg.

Suit la traduction en français:*Conseil de gérance*

Suite à une résolution adoptée par l'associé unique de la société en date du 16 janvier 2004, la démission de M. Henrik Specht, administrateur de la société, a été acceptée et a pris effet au 1^{er} janvier 2004. Décharge a été accordée pour l'exercice de son mandat à M. Henrik Specht.

L'associé unique a décidé de nommer, avec effet au 1^{er} janvier 2004, M. Per Knudsen, avec adresse professionnelle à Nansensgade 19, DK-1366 Copenhagen K, Denmark, en tant qu'administrateur de la société en remplacement de M. Specht, pour une période indéfinie.

Il en résulte que le conseil d'administration de la société se compose désormais comme suit:

- 1) Svend Erik Nielsen, Gadevangen 29, DK-2800 Lyngby, Denmark;
- 2) Per Knudsen, Nansensgade 29, DK-1366 Copenhagen K, Denmark;
- 3) Gregory J. McMahon, 5 Holly Grove, Dobcross, Oldham OL3 5JW, Royaume-Uni;
- 4) Paul Barker, L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, Grand-Duché de Luxembourg;
- 5) Jean-Marc Ueberecken, L-1486 Luxembourg, 14, rue Erasme, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

PARKWAY EUROPE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN05007. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018000.3/250/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

STRATUS TECHNOLOGIES GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 68.862.

Les comptes consolidés au 28 février 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05796, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

Signature.

(018531.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

EUROBUILD FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.434.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

EUROBUILD FINANCE S.A.

Signatures

Administrateurs

(018555.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

STOLT-NIELSEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 12.179.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue dans les bureaux de
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, Luxembourg
exceptionnellement le 8 mai 2003

1. Les administrateurs suivants sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment nommés:

- Jacob Stolt-Nielsen, Président du Conseil d'Administration, c/o STOLT-NIELSEN LIMITED, Aldwych House, 71-91 Aldwych, London WC2B 4HN, England.

- Niels G. Stolt-Nielsen, CEO de la société, c/o STOLT-NIELSEN LIMITED, Aldwych House, 71-91 Aldwych, London WC2B 4HN, England.

- Kinichi Hirayama, Président et CEO, NYK LINE (NORTH AMERICA) INC., 300, Lighting Way, 5th floor, Secaucus, New Jersey 07094.

- Erling C. Hjort, avocat, WIKBORG, REIN & CO., Olav's V gate, P.O. Box 1513 Vika, 0117 Oslo, Norway.

- Christer Olsson, Président WALLENIUSREDERIERNA AB, Swedenborgsg 19, P.O. Box 17086, S10462 Stockholm, Sweden.

- Jacob B. Stolt-Nielsen, CEO, SeaSupplier LTD, Jessica House 3rd Floor, Red Lion Square, 191 Wandsworth High Street, London SW18 4LS, England.

- Christen Sveaas, Stranden 1, 0250 Oslo Norway.

- Christopher J. Wright, 8 Redcliffe Mews, London SW10 9JU England.

2. DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, est élue Commissaire aux Comptes pour un terme expirant à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Certifié sincère et conforme

Pour STOLT-NIELSEN S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018466.3/795/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

ICN RUSSIAN HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.745.

—
Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 26 juin 2003, que les transferts de parts sociales suivants ont été effectués:

1. Transfert de 158 parts sociales de ICN PHARMACEUTICALS, Inc à KELL TRADE & INVEST S.A.;

2. Transfert de 153 parts sociales de ICN PHARMACEUTICALS, Inc à CARROLL TRADING S.A.;

3. Transfert de 158 parts sociales de INC PHARMACEUTICALS, Inc à PALMTEX LIMITED S.A.;

4. Transfert de 158 parts sociales de ICN PHARMACEUTICALS, Inc à SHAW INVEST & FINANCE Corp.;

5. Transfert de 158 parts sociales de ICN PHARMACEUTICALS, Inc à TRANQUILLO TRADING S.A.;

6. Transfert de 5 parts sociales de ICN DELAWARE, LLC à CARROLL TRADING S.A.

Par suite des résolutions susmentionnées, les associés actuels de ICN RUSSIAN HOLDINGS (LUX), S.à r.l. sont les suivants:

Nom des associés	Nombre de parts sociales qu'ils possèdent
KELL TRADE & INVEST S.A.....	158
CARROLL TRADING S.A.....	158
PALMTEX LIMITED S.A.	158
SHAW INVEST & FINANCE Corp.....	158
TRANQUILLO TRADING S.A.....	158
Total:	790

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2004, réf. LSO-AN05493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018233.3/1035/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

NORTH MIAMI BEACH INVESTMENT CORP. S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 64.614.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 janvier 2004

Sont présents:

Monsieur Daniel Pechon, Administrateur,

Madame Michèle Cabassi, Administrateur.

Est absent et excusé: Monsieur Stefano Giuffra, Administrateur.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Guy Feite pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Cooptation d'un Administrateur.

Monsieur le Président donne lecture d'une lettre émanant de Monsieur Stefano Giuffra par laquelle il se démet de ses fonctions d'Administrateur de la Société.

Afin de combler la vacance ainsi créée, Monsieur le Président propose d'appeler au poste d'Administrateur, Madame Vanessa Roda, employée privée, demeurant au 16, Boucle Sylvie de Selancy, F-57100 Manom.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix:

- de coopter Madame Vanessa Roda, employée privée, demeurant au 16, Boucle Sylvie de Selancy, F-57100 Manom, prénommée au poste d'Administrateur. Elle terminera le mandat de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009. La cooptation de Madame Vanessa Roda sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Conseil d'Administration

D. Pechon / M. Cabassi

Administrateur / Administrateur

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 janvier 2004

- Madame Vanessa Roda, employée privée, demeurant au 16, Boucle Sylvie de Selancy, F-57100 Manom, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009. La cooptation de Madame Vanessa Roda sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme

NORTH MIAMI BEACH INVESTMENT CORP. S.A.

D. Pechon / M. Cabassi

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AN03095. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018212.3/850/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

GALAXY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 73.667.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 16 février 2004 que Monsieur Jean-Pierre Menanteau a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société. Les associés de la Société ont décidé dans cette même assemblée de nommer Monsieur Jérôme Gallot, avec adresse professionnelle à 56, rue de Lille, 75007 Paris, France, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Sont dès lors gérants de la Société:

- Monsieur Jean-Jacques Bonnaud (président du Conseil de gérance);

- Madame Caroline Reid Beever;

- Monsieur Stefan Bosi;

- Madame Carla Ferrari;

- Monsieur Jean-Claude Finck;

- Monsieur Jérôme Gallot.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

GALAXY, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2004, réf. LSO-AN05614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018552.3/253/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

APROVIA MANAGEMENT GM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.084.

Il résulte de différents transferts de parts sociales sous seing privé en date du 25 avril 2003 que les mille deux cent trente-cinq (1.235) parts sociales de catégorie A et les cinq (5) parts sociales de catégorie B de la Société sont détenues comme suit:

1. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 1) LIMITED constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro SC213374, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 1) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant leur siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

2. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 1) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro SC213374, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 1) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND (N° 4) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

3. une (1) part sociale de catégorie B par CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 3) LIMITED, constituée en vertu des lois écossaises, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, UK, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro SC213377, agissant comme general partner de CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (TF N° 3) LIMITED PARTNERSHIP, constituée en vertu des lois anglaises et ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK), agissant comme general partner de:

THE THIRD CINVEN FUND (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP

constituée en vertu des lois anglaises, ayant son siège social à Pinners Hall, 105-108 Old Broad Street, London EC2N 1EH (UK);

4. CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l., ayant son siège social 26, boulevard Royal, L-1449 Luxembourg, immatriculé au registre de commerce de et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70.545: deux (2) parts sociales de catégorie B;

5. Jacques Guy, né le 30 mai 1950 à Lyon (France), demeurant 41, rue des Marnes, F-92410 Ville d'Avray (France): mille deux cent trente-cinq (1.235) parts sociales de catégorie A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour le conseil de gérance d'APROVIA MANAGEMENT GM, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04861. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018032.3/250/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2004.

UCHIMATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.561.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2004, réf. LSO-AN04990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2004.

UCHIMATA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(018556.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2004.